

Signature d'une convention-cadre entre l'Université Libanaise et l'Université Saint-Joseph

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée hier, le mardi 11 novembre 2008, au Rectorat de l'Université Libanaise, le Pr Zouheir Chokr, Recteur de l'UL, et le Pr René Chamussy, Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth ont signé une convention-cadre de coopération entre leurs institutions. Elle traduit leur désir de contribuer à promouvoir la collaboration culturelle, scientifique et pédagogique entre les principaux établissements d'enseignement supérieur au Liban, notamment au niveau des études du troisième cycle et des programmes de recherche. Cette convention a pour objectif d'encourager les échanges d'enseignants pour une durée déterminée, d'élaborer des programmes concertés de formation, et de mettre en place des projets conjoints de recherche. Elle entend aussi faciliter les échanges d'étudiants, plus particulièrement ceux de master et de doctorat. L'accord signé définit les modalités de ces échanges. Conclue pour une durée de cinq ans renouvelable, cette convention-cadre pourra être complétée par des avenants spécifiques, conclus entre les facultés, instituts et départements relevant des deux institutions contractantes.

Il convient de souligner que ce document permet d'institutionnaliser des collaborations ponctuelles établies de longue date entre les deux universités et de les accroître. Il convient aussi de rappeler l'étroite et longue collaboration entre leurs deux facultés de droit, celle de l'USJ étant par décret la seconde section de celle de l'UL. Il convient enfin de signaler que cet accord bilatéral conforte la coordination pratiquée entre les deux institutions, sur les plans national, régional et international, au sein de l'Association des universités du Liban, de l'Association des universités arabes, de la Conférence des recteurs de la région du Moyen-Orient (CONFREMO) et de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Les deux parties contractantes ont désigné chacune un coordinateur chargé du suivi et de l'application de la présente convention : il s'agit du Pr Bernadette Abi Saleh, Responsable des relations internationales à l'Université Libanaise, et du Pr Henri Awit, Vice-recteur aux affaires académiques de l'Université Saint-Joseph.